

Journée du CERT 2022
Le télétravail
Nouveautés en droit du travail



Vendredi 29 avril 2022

Dès 8h45

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel



Également diffusé
en visioconférence

- 8 h 15 Accueil des participants**
- 8 h 50 Ouverture du colloque**
Anne-Marie Van Rampaey, cheffe du Service des ressources humaines, Université de Neuchâtel
- 9 h 00 Nouveautés en droit du travail**
François Bohnet, avocat, professeur à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Jean-Philippe Dunand, avocat, professeur à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Pascal Mahon, professeur à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
- 10 h 00 Pause**
- 10 h 30 Le télétravail : réflexions et questionnements du point de vue de la psychologie du travail**
Adrian Bangerter, professeur à l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO), Université de Neuchâtel
- 11 h 00 Le télétravail et le Code des obligations (instruments de travail, matériaux et frais, etc.)**
Marie-Thérèse Guignard, docteure en droit, avocate spécialiste FSA en droit du travail, Lausanne
- 11 h 35 Télétravail et fonction publique**
Valérie Défago, professeure à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
- 12 h 05 Questions du public et discussion**
- 12 h 30 Pause repas**
- 14 h 00 Protection de la santé et télétravail selon la loi sur le travail et le droit international du travail (règles applicables à la durée du travail, aux pauses, à l'ergonomie, etc.)**
Valérie Berset Bircher, docteure en droit, ambassadrice, cheffe des « Affaires internationales du travail », Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Corina Müller Könz, avocate, cheffe suppléante du domaine de prestations « Conditions de travail », SECO, Berne
- 14 h 40 Traitement des données et surveillance des travailleuses et des travailleurs dans le contexte du télétravail**
Juliette Ancelle, avocate, Lausanne
- 15 h 10 Pause**
- 15 h 40 Fiscalité et télétravail, notamment transfrontalier**
Thierry Obrist, avocat, professeur à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Guylaine Riondel Besson, docteure en droit, spécialiste des questions transfrontalières et en conseil d'entreprise, Genève
- 16 h 10 Questions du public et discussion**
- 16 h 40 Clôture**

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, un ouvrage, le repas et les pauses.

Les frais de retransmission de la visioconférence correspondent aux frais du repas et des pauses.

Prix colloque

CHF 280.-

Stagiaires et personnes en formation (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 120.-

L'équipe organisatrice suit avec attention l'évolution de la pandémie et, cas échéant, s'efforcera de trouver la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des personnes inscrites.

Délai d'inscription

Mardi 12 avril 2022. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu*

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

**Certificat COVID obligatoire*

Visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par courriel à
tous les participant·e·s le jour
précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Secrétariat - Formation, Faculté de droit, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque « **Le télétravail** » du 29 avril 2022 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Je suis stagiaire :

oui

Je désire participer :

en présentiel

en visioconférence

Je prendrai part au repas de midi :

oui non

végétarien

Date :

Signature :

Objectifs de la journée

NOUVEAUTÉS EN DROIT DU TRAVAIL (LÉGISLATION, JURISPRUDENCE ET DOCTRINE)

La 1^{ère} partie du séminaire sera consacrée aux nouveautés en droit du travail dans une approche large :

- ✓ *Droit privé du travail*
- ✓ *Droit public du travail*
- ✓ *Fonction publique*
- ✓ *Procédure*

LE TÉLÉTRAVAIL

La 2^e partie du séminaire sera consacrée au télétravail.

Exemples de questions traitées :

- ✓ *Comment la pandémie de Covid-19 a-t-elle changé les relations des Suisses au télétravail ?*
- ✓ *Quels sont les nouveaux défis que le télétravail pose aux organisations et aux travailleuses et travailleurs ?*
- ✓ *Comment le télétravail affecte-t-il la relation de travail ?*
- ✓ *Est-ce que la travailleuse ou le travailleur peut valablement renoncer pendant les rapports de travail à toute indemnité pour l'utilisation de son ordinateur privé ?*
- ✓ *Dans quelle mesure le choix du lieu de travail peut être laissé à la travailleuse au travailleur ?*
- ✓ *Quelles sont les obligations de la partie employeuse lorsque le travail est effectué dans un espace de coworking ?*
- ✓ *Quelles sont les particularités du télétravail dans la fonction publique ?*
- ✓ *Comment le télétravail s'inscrit-il dans les stratégies numériques des administrations ?*
- ✓ *Le télétravail a-t-il augmenté la surveillance des personnes employées ? Quelles limites s'appliquent à cette surveillance ?*
- ✓ *Quelles données la partie employeuse peut-elle collecter dans le cadre du télétravail ?*
- ✓ *Quelle est la qualification du télétravail/home office en établissement stable ?*
- ✓ *Que est l'impact sur la résidence de l'employeuse ou de l'employeur au sens du droit des conventions de double imposition ?*
- ✓ *Quel est l'impact sur la résidence d'une société de capitaux ?*
- ✓ *Quel est l'impact sur la règle des 183 jours de l'art. 15 du modèle de convention de double imposition de l'OCDE concernant la répartition internationale du droit d'imposer les salaires ?*
- ✓ *Quelle est la définition du télétravail au niveau international ?*
- ✓ *Existe-t-il des normes internationales qui réglementent le télétravail ?*
- ✓ *Quelles sont les règles de la LTr les plus pertinentes pour le télétravail ?*